

PNDAR 2022-2027
Coréalisateur ANICC / programme CTIFL
Note synthétique sur les travaux réalisés par le
Centre Technique de l'ANICC en 2025

Titre de l'action élémentaire :

AE4 : Concevoir des systèmes de production résilients et économes en intrants et étudier leurs composantes pour faciliter la transition écologique.

Tâche AE4-9 : Mise au point de systèmes de production durables en culture de champignons de couche

Réalisations 2025 :

25 essais, soit un total de 1 068 parcelles expérimentales (environ 900 prévues) ont été mis en œuvre et répartis comme suit :

- 4 essais (soit 240 parcelles élémentaires) ont été consacrés à l'incorporation d'un nouveau substitut à la tourbe dans la terre de gobetage des cultures de champignon de couche ;
- 4 essais (soit 144 parcelles élémentaires) ont été mis en place afin de tester les effets sur la culture du champignon de couche, en présence d'un parasite fongique des cultures (*D. dendroïdes* ou *L. fungicola*), de plusieurs doses et formulations d'un produit biostimulant ;
- 2 essais (72 parcelles) ont été mis en place afin de déterminer les éventuels effets de deux nouvelles variétés de champignon de couche mises en œuvre dans les essais d'efficacité des fongicides contre *L. fungicola* ;
- 15 essais (soit 612 parcelles élémentaires) ont cherché à évaluer l'efficacité de deux fongicides alternatifs contre les principaux parasites fongiques des cultures (*L. fungicola* et *D. dendroïdes*) ainsi que leur éventuelle toxicité envers la culture de champignon de couche. 23 essais.
- **Sous-action n° 1 : évaluation de l'intérêt de nouvelles solutions alternatives pour lutter contre les principaux parasites fongiques des cultures de champignon de couche.**

Le fongicide PRESTOP, appliqué à l'induction de fructification, seul ou en mélange avec d'autres fongicides, confirme son intérêt pour réduire les symptômes de *L. fungicola* et, en conséquence, maintenir le rendement des cultures à un niveau plus élevé.

Il confirme également son moindre intérêt pour lutter contre *D. dendroïdes*.

Ses applications n'entraînent aucun symptôme de sensibilité dans les cultures de champignon de couche conduites sur terre de gobetage frais ou industrie.

Le bio-fongicide identifié par le code 25/03/01, appliqué seul, une seule fois, à la surface de la terre de gobetage, à l'induction de fructification, ne semble pas en mesure de limiter les symptômes de *D. dendroïdes*, même si sa dose la plus forte retarde légèrement leur apparition. Ce bio-fongicide, appliqué dans les mêmes conditions, semble en mesure de réduire les symptômes de *L. fungicola* et de maintenir le rendement sain de la culture. A ses doses les plus élevées, ses effets deviennent statistiquement équivalents à ceux du fongicide de référence.

Enfin les résultats des essais d'efficacité des fongicides contre *L. fungicola* ne semblent pas être modifiés par le changement de la variété de champignon de couche mise en œuvre.

- **Sous-action n° 2 : évaluation de l'intérêt de nouveaux composants susceptibles d'entrer dans la composition des substrats indispensables à la culture et d'en améliorer la durabilité.**

Sous pression parasitaire élevée en *D. dendroïdes* ou en *L. fungicola*, la solution bactérienne bio-stimulante étudiée semble ne réduire au mieux que légèrement les symptômes de la maladie et, en conséquence, n'avoir que très peu d'effets positifs sur le rendement sain des cultures.

L'incorporation (à 10 %, à 30 %, à 50 % et à 70 %) de miscanthus broyé en copeaux de 5 à 30 mm dans une terre de gobetage de type frais, composée à 90 % de tourbe noire, entraîne une légère réduction du rendement des cultures dans un premier essai mais son amélioration dans un second essai.

La substitution partielle (à 25% ou à 50 %) de la tourbe blonde par du miscanthus broyé en copeaux de 5 à 30 mm dans une terre de gobetage de type industrie, composée à 60 % de calcaire broyé et à 40 % de tourbe blonde, entraîne une légère réduction du rendement des cultures. Cette diminution de rendement est plus importante lorsque le taux de substitution augmente (à 75 % ou à 100 %).
